

La vitalité de l'art héraldique [suite]

Autor(en): **Grellet, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **9 (1895)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vitalité de l'art héraldique.

(Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société Suisse d'Héraldique à Neuchâtel le 20 Octobre 1894).

(SUITE)

Il n'est pas jusqu'au Far-West de l'Amérique qui n'éprouve le même besoin. On lisait en effet, il y a quelques mois à peine dans les journaux ce qui suit :

« La *Revue des Revues* publie un curieux article sur le *Blason de la Prairie*. Car les habitants des prairies américaines ont leur blason, tout comme les chevaliers du moyen-âge. Mais ils ne le portent pas sur leurs écus ou leurs bannières ; ils le portent... sur la peau de leurs bestiaux. Tout d'abord, les éleveurs se contentaient de marquer de leurs initiales les animaux qui leur appartenaient.

« Mais cette façon de procéder avait quelques inconvénients. Les éleveurs sont fort nombreux, les troupeaux sont immenses et les prairies n'ont point de clôtures ; il arrivait fréquemment à deux troupeaux, marqués du même signe, de se rencontrer et de se mêler. Impossible alors de s'y reconnaître ; la discussion qui s'ensuivait se terminait de coutume à coups de revolver. Il a fallu inventer un système de marques assez complexe, assez fécond en combinaisons pour convenir au nombre toujours croissant des éleveurs.

« C'est ainsi que se forma peu à peu le *Blason des prairies*. Comme de juste, les « pièces » employées par cet art héraldique d'un nouveau genre sont des objets d'usage courant et familiers aux *cow-boys*. Ce sont, par exemple, la bride, l'éperon, l'étrier, le chapeau, la poêle à frire, la marmite, etc. Pour rendre tout double emploi impossible, on enregistre chaque marque devant les autorités du district. Il importe fort de marquer le jeune bétail le plus tôt possible, car jusqu'à ce moment il n'appartient pour ainsi dire à personne.

« On cite à ce propos l'histoire amusante d'une jeune fille, la séduisante Lilybel Plunkett, que courtisait une foule de *cow-boys* : les filles à marier sont rares dans la Prairie. Ses amoureux imaginèrent un ingénieux moyen de faire leur cour : chaque fois qu'ils voyaient un veau non encore marqué, ils gravaient sur sa peau le blason de leur belle. Elle devint ainsi, à peu de frais, propriétaire d'un troupeau considérable. Mais c'était une ingrate. Lorsqu'elle se décida à choisir un époux, elle fit don de sa personne et de ses bêtes à cornes à un jeune homme d'un autre pays. *Sic vos non vobis...* »

Nous sommes loin à la vérité du blason proprement dit ; les derniers exemples cités participent davantage des marques de fabrique ou de commerce, que de l'art héraldique, mais ce sont autant de manifestations, dans leur premier bégaiement, de ce besoin inné à la nature humaine de tous les temps et de tous les pays, de posséder un shibolet permettant de se reconnaître dans la mêlée. La persistance de ce sentiment à travers les siècles nous est un garant que les armoiries continueront à faire partie du bagage social de l'humanité tant qu'elle subsistera.

Outre ces avantages en quelque sorte pratiques et personnels qu'ont les armoiries, elles sont intimement liées à l'amour de la patrie et au

culte des ancêtres. Elles sont par excellence le symbole de la famille et c'est ici que leur incombe encore pour l'avenir une mission, mission modeste, si l'on veut, mais honorable. Les exigences modernes de la vie ont la tendance à désagréger les familles. Elles ne vivent plus groupées comme autrefois, leurs membres tirent un peu chacun de son côté ; à la propriété d'une maison transmise de père en fils et hantée par des souvenirs de famille a succédé la location d'appartements dans lesquels on ne se sent qu'en passage et que l'on quitte sans grand regret à la première occasion. Il en est de même des meubles. Sortis par douzaines sur le même modèle des mains du fabricant, ils n'ont aucun caractère personnel. Nous ne nous y attachons guère et les aliéons sans remords, lorsqu'un déménagement nous prive d'un emplacement convenable pour les caser. Cette banalité universelle contribue à nous rendre plus que de raison errants et voyageurs, à miner l'amour du chez soi et le sentiment de la famille. L'égoïsme et la dureté du cœur en sont les conséquences immédiates suivies de la perte des vertus qui ne peuvent prendre racine que dans le sol fertile de la vie de famille. Mais si notre table à écrire, notre dressoir, nos bahuts portaient nos armes sculptées, si notre meuble de salon au lieu d'être recouvert d'une étoffe lugubre ou tapageuse achetée au mètre, portaient brodées par une main chérie les armoiries de la famille, celles de notre père, de notre mère, de notre femme, ne formeraient-ils pas en quelque mesure une partie de nous-mêmes ? et en les mettant au rancart ne croirions-nous pas manquer de respect envers nos ancêtres ? Nos enfants à leur tour tiendront plus qu'à tout autre à ces meubles là qui leur rappelleront notre souvenir ; ainsi l'esprit de famille se perpétuera. Si nous ornons nos parois d'écussons ou de quelques faïences armoriées nos appartements prendront un aspect plus gai par la polychromie de cette décoration héraldique, pleine de fantaisie. Héritons-nous de quelque pièce d'argenterie, elle passe facilement au creuset lorsqu'elle ne s'accorde pas avec les services que nous possédons déjà, mais ornée d'armoiries elle est respectée. Un élégant ex-libris collé dans nos livres nous les rend plus chers et les empêche de s'égarer ; un bel écusson sculpté au-dessus de la porte d'entrée donne à toute la maison comme une onction familiale.

Ainsi malgré le zèle destructeur et nivellisateur de notre siècle le blason, loin d'être près de disparaître, trouve encore de nombreuses applications et même les arts pratiques lui font toujours plus d'emprunts comme à une des branches de l'ornementation les plus utiles et du meilleur effet.

Evidemment le seul fait de placer quelques armoiries dans nos appartements ne suffira pas à réveiller l'esprit de famille, d'autres facteurs entrent également en cause, mais il pourra avoir part à ce résultat dans une large mesure. Si tel est le cas l'art héraldique n'a pas perdu sa raison d'être et ses effets bienfaisants se répercuteront dans une sphère plus large et plus noble, car nous n'oublions pas que la famille est la base de la patrie. Les armoiries ne font plus parade dans les batailles et les tournois, mais comme nous croyons l'avoir démontré elles peuvent contribuer à réchauffer le foyer domestique et par conséquent à former de bons citoyens. D'emblèmes de guerre elles sont devenues un élément de paix. Ce n'est certes pas une déchéance.

JEAN GRELLET.